



→ Présentation du dispositif de prévention des vols à main armée aux commerçants de l'hyper centre de Marseille

Mercredi 20 mai 2009, Palais de la Bourse, Salle des Séances – 19h30

Marseille, le 19 mai 2009

A l'initiative de la CCI Marseille Provence et de la Direction Départementale de la Sécurité Publique (D.D.S.P.) et devant la recrudescence des vols à main armée, le nouveau dispositif de prévention en matière de sécurité déployé dans chaque arrondissement de Marseille, sera présenté mercredi 20 mai aux commerçants de l'hyper-centre (1^{er} et 6^{ème} arrondissements) par Messieurs Jean-Marc Avram, vice-président de la CCIMP en charge du commerce, et Georges Gasperini, commissaire divisionnaire.*

*** en présence de Solange Biaggi**, Adjointe au Maire de Marseille, **Christophe Lorenzi**, 1^{er} adjoint au Maire du 1^{er} et 7^{ème} arrondissements, **Christophe Jouve et Catherine Jalinot**, Adjoints au Maire du 6^{ème} et 8^{ème} arrondissements.

Devant la recrudescence des vols à main armée, tous les moyens sont recherchés pour mettre en place une politique de prévention.

Des représentants « référents » de la police et des commerçants fonctionnant en binôme ont été désignés et des réunions par arrondissement ou secteur sont organisées pour informer les commerçants de ce nouveau dispositif. S'il porte ses fruits, ce dispositif sera alors étendu à l'ensemble du département.

Au niveau national, devant l'inquiétude qui gagne les commerçants, la résistance s'organise. Michèle Alliot-Marie, Ministre de l'Intérieur, a fait de la lutte contre les vols à main armée l'une de ses priorités. La police nationale a ainsi répertorié une liste de conseils et attitudes à adopter, qui ont été expliqués aux référents des commerçants marseillais et qui le sont à nouveau lors des réunions de proximité dans chaque arrondissement.

Mercredi 20 mai 2009, les thèmes suivants seront abordés avec les commerçants du 1^{er} et 6^{ème} arrondissement :

- la présentation du dispositif de sécurité concernant la montée des vols à mains armées,
- la mise en place d'un système de vidéosurveillance,
- la présentation des référents « commerce » et « police » des 1^{er} et 6^{ème} arrdts,
- la présentation du projet de dépôt de plainte simplifié (prise de RdV, etc....),
- la mise en place d'une collaboration renforcée pour la remontée des informations.

Contact presse → Eugénie Ricote

T → +33 (0)4 91 39 34 06 / P → +33 (0)6 30 38 37 42

M → eugenie.ricote@ccimp.com / S → www.ccimp.com/ccimp/espace_presse



Seront également présents à cette réunion :

Pour les commerçants :

- Pierre Carava, référent commerçant sécurité pour le 6^{ème} arrondissement et Président de l'association « Les Commerces de la Butte » ;
- M. Raymond Stepanian, référent commerçant sécurité pour le 1^{er} arrondissement et trésorier de Marseille Centre ;

Pour la Police Nationale :

- Georges Gasperini, Commissaire divisionnaire de la circonscription de Marseille ;
- Commandant Barral, spécialiste vidéosurveillance ;
- Commandant Pioch, Capitaine Santarelli et Brigadier Major Tafere, référents sécurité pour le 1^{er} arrondissement ;
- Brigadier Major Charpentier, Major Desjardins, référents sécurité police pour le 6^{ème} arrondissement.

Avec le soutien de :



FÉDÉRATION DES COMMERÇANTS DU CENTRE VILLE